

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS .

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-0026558

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8160 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : M JATI BOUASSA

Date de naissance : 10-03-1952

Adresse : 011 All Ben Yakkache 104 0021 A 73780

Tél. : 0668 556040 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur BENABDES TAARIF E.Z
Endocrinologie - Diabétologie
Angle Reine Salwa - Avenue Sidi Abderrahmane
Sidi Abderrahmane
Imm. Communale N°10, 1er Etg Appt 62

Cachet du médecin :

INP : 091019786

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : M JATI BOUASSA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : dialyse

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 13/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : Maati Bouassa

MUPRAS
ACCUEIL

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.12.23.	C 2		300 Dhs	Dr. Abdellah Azzam Angl. Dr. Abdellah Azzam Imm Communal N°10, 1er Eig Appt 62

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie T Grenoble Jaaffar - Medsebau - ABLANCA 07 00 18 99	AD-AD- 20/93	409.-10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

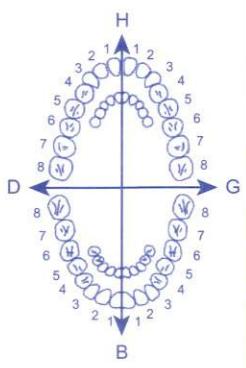
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z

Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol
Traitement de l'Obésité - Maigreur
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V
Sur Rendez-Vous

الدكتور ف. زين جباس (التارجي)

إختصاصية في أمراض الغدد - السكري

السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارت بباريس الموعد

ORDONNANCE

Casablanca, le : 10/10/2023

Mr. M. J. Osti Bonazzoli

43.30 x 2

1's
JAN

st). ADD 1-8

1829

87.50 x 3

2). Nelson -
- 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 -

TM
S.Y

Pharmacie TAM
Dr. Bemani Jaafar
02, Bd. Quesada - Casablanca
Tél. 03-42-50-00

*Docteur BENABRES TAARIF Z
Ecole Supérieure d'Ingenierie et d'Informatique
Angle Route d'Alzemmeneau et Bd.
Sidi Abdellah
B.P. 10, 16r
Communal N° 10, 16r
Eig Appr 62*

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca .

Tél : 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr

6000
3. Mazax 500
18/3 Rd 3

409.10

Docteur BENABDES TAALIF Z
Endocrinologie - Diabétologie
Anglal Route d'AZZAWAÏDIA & Bd.
Sidi Abderrahmane
Imm Communal N°16, 1er Etg Appt 62



* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

NEBILET®
nebivolol 5 mg

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

NEBILET®
nebivolol 5 mg

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

Pharmacie TAM
Dr. Bannani Jaafar
302, Bd Oued Sebaï - Casablanca
Tél: 0522 22 18

MAZAX®
Azithromycine



500 mg

biotique

3 comprimés billeterie
LOT : 4341
PER : 11-24
P.P.V : 60 DH 00

٣١

سال[®]

ميتوهور مدين

- مضاد للاسكري

43,30

قرصا ملبيسا

90

عن طرقة الفم

LABORATOIRES
PHARMAX[®]

٣١

سال[®]

ميتوهور مدين

- مضاد للاسكري

43,30

قرصا ملبيسا

90

عن طرقة الفم

LABORATOIRES
PHARMAX[®]